Maîtrise en géologie et génie géologique Profil professionnel 1667

6SCT880 – Projet d'application en exploration minérale

Unité d'enseignement en Sciences de la Terre

GUIDE Janvier 2022

DÉPARTEMENT DES SCIENCES APPLIQUÉES

Table des matières

Prese	entation	1
Rens	eignements généraux	2
*	Programme	2
*	Durée du projet d'application	2
*	Période de déroulement du projet d'application	2
*	Rémunération	2
Prése	entation générale	3
*	Description du projet d'application	3
*	Rôle du professeur responsable du projet d'application	3
*	Transmission des documents administratifs reliés au projet d'application	3
*	Rôle de l'Université du Québec à Chicoutimi	3
Moda	alité d'évaluation et remise des travaux	4
*	Échéancier	4
*	Évaluation globale du projet d'application	5
*	Directives pour la présentation du rapport de projet final	6
*	Qualité du français écrit	ε
*	Pénalité pour retard	6
*	Plagiat	6
ANNE	EXE A « OFFRE DE PROJET »	7
ANNE	EXE B « GRILLE D'ÉVALUATION DE TOUS LES RAPPORTS DE PROJET »	g
ANNE	EXE C « RAPPORT D'APPRÉCIATION PAR LE SUPERVISEUR DE PROJET »	11
ANNE	EXE D « RAPPORT D'APPRÉCIATION PAR l'ÉTUDIANT»	13
	CAIDE	1 -

Note : Dans le présent document, le générique masculin est utilisé à titre épicène.

Présentation

Le programme de maîtrise en géologie et génie géologique offre depuis l'automne 2014 le profil professionnel, visant à former des spécialistes dans le domaine de l'exploration minérale.

Le profil professionnel de la maîtrise permet les éléments suivants :

- 1. Familiariser l'étudiant avec différents aspects de la pratique professionnelle en milieu industriel ou académique.
- 2. Exposer l'étudiant à des situations réelles dans des organisations liées à l'exploration minérale.
- 3. Permettre à l'étudiant d'appliquer les connaissances acquises dans les cours magistraux.

Il permet également à l'étudiant, de développer une capacité de synthèse, une rigueur et un sens critique dans un domaine en constante évolution ainsi que des habiletés de communication. À l'issue de la formation, l'étudiant sera apte à procéder au transfert technologique dans l'industrie.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit réaliser un stage-projet de 15 crédits comme «activité» de fin de cycle, ou de fin d'études. À cet effet, l'étudiant peut choisir :

- 6SCT860 Stage en exploration minérale
- 6SCT880 Projet d'application en exploration minérale

Le présent guide informe l'étudiant sur les différents éléments administratifs concernant le projet d'intervention en entreprise.

Renseignements généraux

Programme

Le stage-projet est une activité obligatoire offerte aux étudiants inscrits au profil professionnel de la maîtrise professionnelle en exploration minérale.

Durée du projet d'application

Le projet d'application donne droit à 15 crédits universitaires ; ce qui représente l'équivalent de 675 heures de travail.

Période de déroulement du projet d'application

Le projet d'application peut débuter dès la première semaine du trimestre dans lequel l'étudiant est inscrit à l'activité 6SCT880 – Projet d'application, soit généralement en mai.

Rémunération

Le projet d'application peut être rémunéré si le professeur responsable du projet dispose de fonds financiers, et c'est aussi lui qui détermine la rémunération accordée à l'étudiant.

Présentation générale

Description du projet d'application

Le but principal de cette activité est d'intégrer les connaissances acquises dans les cours du programme et les appliquer dans le cadre d'un projet de recherche, de développement ou de transfert technologique.

L'étudiant a la responsabilité d'identifier un professeur qui accepte de l'encadrer dans la réalisation du projet d'application. Le projet doit regrouper l'ensemble des activités suivantes : recherche bibliographique, définition d'une problématique, élaboration de la méthodologie, développement-réalisation, rédaction d'un rapport technique.

Rôle du professeur responsable du projet d'application

L'étudiant choisit le professeur responsable du projet d'application, et est confirmé par la direction de l'Unité d'enseignement. Il est choisi parmi les professeurs-chercheurs de l'Unité et en principe impliqué dans les services à la collectivité et donne des cours d'enseignement en cycles supérieurs. Le professeur voit à ce que les objectifs d'apprentissage à l'intérieur du projet d'application tels que définis dans le plan de cours soient atteints.

Le sujet du projet d'application est proposé par le professeur responsable, approuvé par la direction du programme et concorde avec la formation de l'étudiant.

Le professeur responsable du projet d'application doit guider l'étudiant dans l'avancement et la réalisation de ses travaux de recherche. Il doit s'assurer du bon du déroulement tout au long du projet.

Transmission des documents administratifs reliés au projet d'application

Les documents suivants doivent être complétés, signés (par le professeur offrant le projet d'application et l'étudiant) et remis au directeur des programmes des cycles supérieurs lorsque le milieu du projet d'application est trouvé :

- Annexe « A » du présent guide du projet d'application
- UQAC Protocole d'entente

Les versions électroniques de ces documents, incluant le Guide du projet d'application, sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.uqac.ca/dsa

Rôle de l'Université du Québec à Chicoutimi

L'Université du Québec à Chicoutimi, par l'entremise du directeur du programme et du département concerné, a la responsabilité globale de l'organisation et de l'administration du cours Projet d'application (6SCT880). Plus spécifiquement, l'Université du Québec à Chicoutimi a les responsabilités suivantes:

- présenter une rencontre d'information annuelle sur les stages et les projets d'application par l'équipe de programme;
- offrir le support à la recherche de stage ou de projet et à la rédaction de CV;
- autoriser l'accès au WebStageDSA (banque de stages offerts dans la province du Québec);
- assurer les communications entre les partenaires, en cas de nécessité, permettant de favoriser une meilleure réalisation du stage ou du projet;
- produire le plan de cours du stage ou du projet (guide de projet);
- produire et administrer les formulaires reliés au projet;
- désigner un professeur-chercheur à titre de responsable du projet au DSA, à l'Université.

Modalité d'évaluation et remise des travaux

❖ Échéancier

Le tableau suivant donne un aperçu du calendrier des tâches reliées au *Projet d'application* (6MIG889).

Tâche	Trimestre du projet d'application (Été)
Aviser le directeur du programme de son	Avant la période d'inscription officielle du trimestre où le
intention de s'inscrire au cours <i>Projet</i> d'application (6SCT880)	cours est suivi (cf. calendrier universitaire officiel)
Démarches pour trouver un professeur	Avant la période d'inscription officielle du trimestre où le
pour agir à titre de responsable du projet	cours est suivi
Inscription au cours <i>Projet d'application</i> (6SCT880)	Durant la période d'inscription officielle
Confirmation par le directeur du programme du professeur pour agir à titre	Durant la semaine suivant la semaine d'inscription officielle
de responsable du projet	
Approbation du document « Proposition de	Entre la deuxième et la quatrième semaine suivant la
projet »	période d'inscription officielle
Déroulement du projet d'application	Durée équivalente de 675 heures de travail
Remise du rapport final au	Une semaine à deux avant la fin de l'activité du projet
professeur responsable	d'application

Évaluation globale du projet d'application

L'évaluation finale du projet d'application est effectuée par le professeur responsable, à partir des documents suivants :

- Rapports périodiques
- Rapport final du projet d'application

L'étudiant fait parvenir au professeur responsable un rapport périodique de suivi sommaire (une à deux pages à toutes les 3 à 4 semaines) décrivant les problèmes rencontrés durant cette période, les méthodes développées pour les résoudre, les réalisations et toute autre information pertinente relative au déroulement de l'activité. À la fin de son projet, l'étudiant doit déposer un rapport final au professeur après correction et validation de ce dernier.

L'évaluation du projet d'application est régie par la *Procédure relative au cheminement et à l'évaluation d'un étudiant dans le cadre des activités de recherche, de création, d'intervention et de stage aux cycles supérieurs* de l'UQAC. Les critères d'évaluation du projet d'application sont déterminés par l'unité administrative du programme de <u>l'annexe B.</u>

Le tableau qui suit décrit la pondération retenue.

Élément	%
Qualité du français des rapports	15
Évaluation des Rapports périodiques	15
Évaluation du « Rapport final de projet »	70
Total	100

La note de passage « S » est fixée à 60%.

Directives pour la présentation du rapport de projet final

Le rapport final doit présenter le projet dans une problématique d'ensemble incluant une revue critique de la littérature, la méthodologie de même que l'approche retenue. Ce rapport doit être déposé deux semaines avant pour être corrigé et validé par le professeur responsable. Le rapport comprend deux parties. La première partie du rapport est un compte-rendu détaillé du projet qui doit contenir entre autres, les éléments suivants :

- ✓ Définition du projet;
- ✓ Description du projet;
- ✓ Présentation de la problématique et des objectifs;
- ✓ Méthodologie;
- ✓ Description détaillée des travaux réalisés;
- ✓ Résultats obtenus.

La deuxième partie du rapport est facultative et comprend l'ensemble des documents que vous souhaitez annexer pour illustrer certains points particuliers présentés dans le rapport.

Pour les normes de la présentation, le rapport doit être rédigé en style narratif, clair et concis. Le rapport doit être écrit en français et la qualité de la langue doit être impeccable. Le rapport remis en une version numérique doit respecter les éléments suivants :

- ✓ Recto;
- ✓ Un interligne et demi;
- ✓ Pagination en bas de page;
- ✓ Page titre;
- ✓ Table des matières;
- ✓ Introduction générale;
- ✓ Texte principal (section CONTENU DU RAPPORT)
- ✓ Conclusion et recommandations;
- ✓ Bibliographie:
- ✓ Annexes.

Qualité du français écrit

Tout travail remis doit être conforme aux exigences de la politique institutionnelle en matière de maîtrise du français écrit du Manuel de gestion

http://www.ugac.ca/direction services/secretariat general/manuel/3/209.pdf.

Pénalité pour retard

Tout retard sans motif valable dans la remise des travaux au cours de la session sera sanctionné.

Plagiat

Les sanctions prévues à la politique institutionnelle sur le plagiat http://www.uqac.ca/direction_services/secretariat_general/manuel/3/125.pdf seront appliquées aux étudiants identifiés par le professeur.

ANNEXE A « OFFRE DE PROJET »

➤ A.1 OFFRE DE PROJET

1. Identification de l'étudiant

Nom :		Prénom :	
Code permanent :		Code de programme :	
2. Identification de l'organi	sme ou du partena	aire	
Nom de l'organisme :		Contact :	
Adresse :		Fonction:	
Téléphone :	Poste :	Courriel :	
Télécopieur :			
3. Nature de l'offre de proje	et .		
Brève description de l'entrep	rise ou du partenair	е	
Brève description du projet o	offert		
Brève description du secteur	d'intervention		
Période du projet			
du :	i	au:	
Nom, prénom du responsable	de l'organisme	Date	
Signature			

➤ A.2 IDENTIFICATION DU SUPERVISEUR

1. Identification du superviseur

Nom:	
Adresse :	
Téléphone bureau :	Poste :
Télécopieur:	
Courriel :	
2. Renseignements du superviseur	
Poste occupé dans l'organisme:	
Brève description des fonctions	
Nom, prénom du responsable de l'organisme Signature	Date
IMPRIMER RÉINITIALISER	ENREGISTRER ENVOYER PAR COURRIEL

ANNEXE B «GRILLE D'ÉVALUATION DE TOUS LES RAPPORTS DU PROJET»

1. Identification de l'étudiant

Nom :	Prénom :
Code permanent :	Code de programme :

	GRILLE D'ÉVALUATION DE TOUS LES RAPPORTS DU PROJET	
	Note : Les critères d'évaluation sont donnés à titre informatif et peuvent être adaptés	au besoin.
B.1 QI	UALITÉ DU FRANÇAIS DE TOUS LES RAPPORTS PRODUITS DURANT LE PROJET (10	%)
	■ Soin apporté à la mise en page	
Ì	 Lisibilité du document 	
	 Orthographe, grammaire et syntaxe 	
	 Qualité de la rédaction 	
Ì	 Niveau de détail adapté 	/4=
	■ Mise en forme	/15
B.2 É\	ALUATION DES RAPPORTS PÉRIODIQUES (15%)	
	 Assiduité 	
	■ Suivi	/1 5
	■ Implication	/15
B.3 ÉV	ALUATION DU RAPPORT FINAL (70 %)	
	B.3.1 Introduction : (10 points)	
	■ Historique, état de la question, problématique	
	Objectifs précis	/10
	 Revue de la documentation pertinente 	710
	B.3.2 Corps du rapport : (30 points)	
	 Cadre théorique 	
	 Élaboration des hypothèses 	
	■ Éléments de solution	
	■ Conditions d'expérimentation	
	■ Pertinence des calculs	
	 Traitement des données ou des résultats 	/30
	 Choix de la solution versus contraintes proposées 	/30

 B.3.3 Discussions et interprétation des résultats : (15 points) Analyse quantitative des résultats Calcul d'erreur, fiabilité, incertitude, limitation, sensibilité de la méthode ou du modèle proposé, efficacité, corrélation Analyse qualitative des résultats : expériences réalisées versus théorie, résultats importants à souligner, comparaison avec d'autres méthodes ou études 	
 Solution proposée : réalisme, coûts, échéancier Discussions et interprétation des résultats 	/15
 B.3.4 Conclusions – recommendations (15 points) Résumé des hypothèses principales Résumé des résultats obtenus Contribution de l'étude, ses limites Conclusions précises, concises, vagues, escamotées, ne répondant pas aux questions posées dans l'introduction Proposition découlant des résultats de l'étude Travail à faire ou à compléter 	/15
B .4 NOTE FINALE	/100

Professeur responsable_UQAC (Nom, Prénom)	
Signature du professeur responsable du projet d'application	Date
IMPRIMER	ENREGISTRER

ANNEXE C

RAPPORT D'APPRÉCIATION DE l'ÉTUDIANT PAR LE PROFESSEUR / RESPONSABLE DU PROJET D'APPLICATION

Il est souhaitable que cette grille d'appréciation soit complétée après un échange avec lestagiaire. Tenez compte, dans votre appréciation, des résultats que le stagiaire a obtenus en assumant les responsabilion été confiées. Fondez votre appréciation sur l'analyse du rendement du stagiaire dans l'exercice de ses principales responsabilité que sur les traits de sa personnalité. Veillez à ce que toutes vos indications s'appuient sur des faits observables et mesurables, si possible. Très satisfaisant : rendement qui dans la plupart des responsabilités dépasse les normes requises Satisfaisant : rendement qui correspond aux normes dans l'exercice des responsabilités confiées au stagiaire Insatisfaisant : rendement qui ne répond pas aux normes dans l'exercice des responsabilités du stagiaire Ne s'applique pas A - LES APTITUDES ET LES HABILETÉS :
Il est souhaitable que cette grille d'appréciation soit complétée après un échange avec lestagiaire. Tenez compte, dans votre appréciation, des résultats que le stagiaire a obtenus en assumant les responsabiliont été confiées. Fondez votre appréciation sur l'analyse du rendement du stagiaire dans l'exercice de ses principales responsabilité que sur les traits de sa personnalité. Veillez à ce que toutes vos indications s'appuient sur des faits observables et mesurables, si possible. Très satisfaisant : rendement qui dans la plupart des responsabilités dépasse les normes requises Satisfaisant : rendement qui correspond aux normes dans l'exercice des responsabilités confiées au stagiaire Insatisfaisant : rendement qui ne répond pas aux normes dans l'exercice des responsabilités du stagiaire Ne s'applique pas LES APTITUDES ET LES HABILETÉS :
Tenez compte, dans votre appréciation, des résultats que le stagiaire a obtenus en assumant les responsabiliont été confiées. Fondez votre appréciation sur l'analyse du rendement du stagiaire dans l'exercice de ses principales responsabilités que sur les traits de sa personnalité. Veillez à ce que toutes vos indications s'appuient sur des faits observables et mesurables, si possible. Très satisfaisant : rendement qui dans la plupart des responsabilités dépasse les normes requises Satisfaisant : rendement qui correspond aux normes dans l'exercice des responsabilités confiées au stagiaire Insatisfaisant : rendement qui ne répond pas aux normes dans l'exercice des responsabilités du stagiaire Ne s'applique pas LES APTITUDES ET LES HABILETÉS :
Très satisfaisant satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Ne s'applique
Démontre une capacité d'écoute active
Démontre une capacité à travailler en équipe
Démontre un bon esprit d'adaptation sociale
Démontre de l'initiative
Démontre de l'imagination
Démontre un bon sens d'analyse
Démontre une habileté dans les communications orales
COMMENTAIRES :

ANNEXE C (SUITE)

RAPPORT D'APPRÉCIATION DU STAGIAIRE PAR LE PROFESSEUR / RESPONSABLE DU PROJET D'APPLICATION

B – LES CONNAISSANCES :				
	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant	Ne s'applique pas
Maîtrise les communications écrites				
Est capable d'assumer les responsabilités inhérentes à sa tâche				
Est capable de produire les documents demandés				
Est capable de formuler des recommandations				
Est capable de vulgariser la terminologie utilisée				
Maîtrise bien son champ de spécialisation				
COMMENTAIRES :				
Évaluation globale : (<u>voir glossaire</u>)				
Professeur responsable (Nom, Prénom)				
Signature du professeur responsable du projet d'application	Da	te		
IMPRIMER ENREGISTRER				

ANNEXE D «RAPPORT D'APPRÉCIATION PAR L'ÉTUDIANT»

1. Identification de l'étudiant

	Т				
Nom:	Prénom:				
Code permanent :	Code de program	nme:			
A- LE PROJET :					
		Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant	Ne s'applique pas
L'intervention répondait à mes attentes					
Les objectifs de l'intervention ont été clairement établis au départ					
L'intervention m'a apporté des connaissances utiles					
L'intervention m'a permis de développer des compétences pratiques					
L'intervention m'a permis de mettre en pratique les apprentissages théoriques					
L'intervention constitue un apport important à ma formation					
B- LE SUPERVISEUR DU PROJET					
Assume son rôle de superviseur					
Se montre disponible					
M'offre un encadrement de qualité au plan de la démarche et des méthodes de travail utilisées					
Me facilite l'accès à l'information					
M'offre une rétroaction de qualité sur mes attitudes et mes réalisations					
Fait en sorte que j'obtienne la collaboration des personnes réalisation de mon mandat	utiles à la				
Favorise mon intégration sociale dans le milieu de travail					

ANNEXE D (SUITE) «RAPPORT D'APPRÉCIATION PAR L'ÉTUDIANT»

COMMENTAIRES				
Signature de l'étudian	t		Date	
- G		,		
	IMPRIMER	ENREGISTRER		
		(

GLOSSAIRE

> Autonomie (capacité de travailler seul) :

De 100% à 85% du temps : très satisfaisant De 70% à 84% du temps : satisfaisant Moins de 70% du temps : insatisfaisant

Écoute active :

Capacité d'écouter et de tenir des échanges, des opinions et des idées de son interlocuteur.

> Travailler en équipe :

Capacité de s'intégrer dans une équipe. Capacité de faire valoir avec respect ses idées et fait preuve de flexibilité.

Adaptation sociale :

Capacité d'établir des relations et des contacts positifs avec le personnel de l'entreprise et les clients.

➤ Initiative :

Capacité de suggérer ou d'initier une action liée à son travail et à l'amélioration de ce travail.

> Imagination :

Capacité de démontrer une facilité à inventer et à créer un projet, à proposer des solutions, à anticiper des difficultés ou à définir des enjeux.

> Sens de l'analyse :

Capacité de déduire l'essentiel d'un sujet ou d'une problématique afin d'apporter des solutions, à anticiper des difficultés ou à définir des enjeux.

> Communication orale :

Capacité de communiquer avec aisance ses idées dans un vocabulaire clair et un français approprié.

Communication écrite :

Capacité d'écrire dans un français approprié en respectant les règles d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation.

Responsabilité inhérente à la tâche :

Capacité de mesurer le degré de confiance que le stagiaire a suscité chez l'employeur dans la réalisation des tâches exigées.

> Produire un document :

Capacité de produire des documents écrits (ex : rapport, plan, évaluation, etc.) qui rencontrent les exigences de l'entreprise.

> Formuler des recommandations :

Capacité de posséder un esprit de synthèse lui permettant de formuler une recommandation fondée sur l'essentiel d'une problématique (la possibilité d'appliquer les recommandations qui tiennent compte de la culture et des pratiques de l'entreprise).

Vulgariser la terminologie :

Capacité d'utiliser adéquatement et avec simplicité les termes techniques de son champ de spécialisation.

Maîtrise de son champ de spécialisation:

Capacité de l'étudiant de mettre au profit de l'entreprise sa formation académique (un transfert de connaissance).